



Collomb Eric

Stratégie cantonale dans le domaine de la bioéconomie

Cosignataires : 13	Réception au SGC : 14.11.17	Transmission au CE : *21.11.17
--------------------	-----------------------------	--------------------------------

Dépôt et développement

La bioéconomie englobe l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse, qu'elle soit forestière, agricole ou aquacole, à des fins de production alimentaire, d'alimentation animale, de matériaux biosourcés, d'énergie. Elle représente des opportunités pour les exploitations agricoles et forestières, tout comme elle permet d'ouvrir de nouveaux débouchés et d'augmenter la compétitivité de nos industries tout en apportant des solutions durables aux défis environnementaux et sociétaux auxquels nous sommes confrontés.

De nombreux acteurs sont concernés par cette nouvelle économie. En amont, on trouve les secteurs de l'agriculture et des forêts, sans oublier les déchets organiques issus entre autres des collectivités, des industries agroalimentaires ou des imprimeries, qui peuvent être recyclés et valorisés. En aval, les débouchés impliqués par l'utilisation de la biomasse sont multiples, comme par exemple l'énergie (biocarburants, bois-énergie, méthanisation, etc.), la chimie et les matériaux (construction, textile, automobile, etc.)

Notre canton dispose d'atouts importants pour réussir à développer la bioéconomie :

- Important secteur primaire en tant que source et acteur de la transformation de la biomasse (en particulier l'agriculture) ;
- Important secteur « food » en tant que source et acteur de la transformation de la biomasse (abattoirs, agro-business) ;
- Forte présence d'instituts de recherche (universités) et d'instituts de recherche appliquée dans diverses disciplines de la bioéconomie (chimie et nano-technologie).

Le développement de la bioéconomie pourrait offrir des opportunités intéressantes à notre canton :

- Entrer dans un marché prometteur avec des opportunités commerciales dans les domaines des aliments, de la nourriture, des produits chimiques, de la bio-énergie.
- Développer les centres d'innovation comme blueFACTORY, Marly Innovation Center et le Vivier.
- Renforcer l'Institut de recherche fédéral sur la production animale (Agroscope).

Fort de ces considérations et convaincu du potentiel de croissance dont notre canton pourrait profiter, j'invite le Conseil d'Etat à étudier une stratégie cantonale pour le développement de la bioéconomie. Ce rapport devra entre autres comprendre :

1. une estimation du gisement cantonal disponible par grandes catégories de biomasse susceptibles d'avoir un usage énergétique ou non énergétiques ;

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

2. une analyse des opportunités de développement offertes par la bioéconomie pour les indépendants (par ex. l'économie agricole), les associations (par ex. l'économie du bois), les entreprises et industries du canton ;
 3. une description des leviers que l'Etat pourrait actionner pour donner l'élan nécessaire au lancement de la bioéconomie ;
 4. les intégrations et interactions possibles des clusters fribourgeois dans le contexte de la bioéconomie ;
 5. l'analyse du potentiel scientifique dont dispose le canton pour s'engager dans le développement technologique des différents domaines de la bioéconomie ;
 6. un état des lieux de ce qui se fait déjà dans d'autres cantons et d'autres pays.
-